



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prise en charge

Question écrite n° 22355

Texte de la question

M. Lucien Degauchy alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de moyens attribués à la recherche sur les pathologies du cerveau. En France plus d'une personne sur 10 souffre d'une maladie dont l'origine se trouve dans le cerveau ; les pathologies sont nombreuses, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, autisme, épilepsie, maladie d'Alzheimer, dépressions... Notre espérance de vie augmente et avec elle le nombre de pathologies liées au cerveau ; les dépenses de santé directes ou indirectes liées à ces maladies sont déjà estimées à 60 milliards d'euros par an. La croissance inexorable de ces maladies inquiète d'autant les spécialistes que la recherche avance peu, victime d'une insuffisance de moyens et d'une absence de réelle volonté politique. Dans ce contexte la fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC) lance l'alerte auprès de l'opinion cette semaine encore avec la campagne Neurodon. Considérant l'importance et l'urgence de trouver des traitements pour ces pathologies, il lui demande quels moyens elle compte mettre en œuvre pour stimuler la recherche dans ce domaine.

Texte de la réponse

La ministre des affaires sociales et de la santé, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie ont étudié avec la plus grande attention les propositions exprimées dans le rapport d'évaluation et de recommandations des professeurs Ankri et Van Broeckhoven sur le plan Alzheimer 2008-2012. Les ministres ont décidé de mettre en place des groupes de travail destinés à analyser ces propositions, en élargissant, comme annoncé par le Président de la République en septembre 2012, le champ à l'ensemble des maladies neuro-dégénératives. Ces groupes de travail permettront d'élaborer un plan relatif aux maladies neuro-dégénératives en 2014. Un groupe de concertation a également été constitué permettant de partager ces travaux avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine des maladies neuro-dégénératives. Il s'agira tout particulièrement d'améliorer le diagnostic et la prise en charge précoce des affections, de mieux répondre aux besoins des personnes à chaque étape de la maladie et sur tout le territoire, d'adapter la société et la cité, et accompagner l'évolution des pratiques, dans une démarche respectueuse d'éthique, de qualité et de bientraitance, et enfin de développer et de structurer la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22355

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3147

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1264